

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

## L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

## ON S'ABONNE A SAUMUR.

Au bureau, place du Marché-Noir, et chez MM. GAULTIER, JAVAUD, MILON, libraires. Les Abonnements et les Annonces sont reçus, à Paris, à l'Office de Publicité Départementale et Étrangère, LAFFITE-BULLIER et C<sup>o</sup>, place de la Bourse, 8, et à l'Agence Centrale de Publicité des Journaux des Départements, rue du Bac, 93.

## Gare de Saumur (Service d'hiver, 11 novembre.)

## Départs de Saumur pour Nantes.

8 heures 30 minut. soir, Omnibus.  
4 — 35 — — Express.  
3 — 50 — — matin, Poste.  
9 — 04 — — Omnibus.

## Départ de Saumur pour Angers.

1 heure 02 minutes soir, Omnibus.

## Départs de Saumur pour Paris.

9 heures 50 minut. matin, Express.  
11 — 49 — — Omnibus.  
5 — 11 — — soir, Omnibus.  
9 — 52 — — Poste.

## Départs de Saumur pour Tours.

3 heures 02 minut. matin, Omnib.-Mixte.  
7 — 52 minut. matin, Omnibus.

## PRIX DES ABONNEMENTS.

Un an, Saumur, 18 f. » Poste, 24 f. «  
Six mois, — 10 » — 13 »  
Trois mois, — 5 25 — 7 50  
L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements de mandés, acceptés, ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année.

## CHRONIQUE POLITIQUE.

La séance du Corps Législatif a été consacrée, mardi, à la vérification des pouvoirs de M. Palluel, nommé député dans le département de la Savoie en remplacement de M. Greyffé de Bellecombe, démissionnaire.

Une protestation relative à cette élection a donné lieu à une discussion assez étendue à laquelle ont pris part MM. Caffarelli, rapporteur, Ollivier, Mariani et S. Exc. M. Baroche. Une disposition de la loi exige que huit jours avant l'ouverture du scrutin tout candidat à la députation dépose à la préfecture un écrit contenant son serment d'obéissance à la Constitution et de fidélité à l'Empereur. Cet écrit doit se borner uniquement à cette formule.

M. Porraz, candidat opposé à M. Palluel, avait ajouté quelques mots à cette formule. Le préfet l'a invité à régulariser sa situation. M. Ollivier a soutenu la protestation de ce candidat contre les conclusions du rapport de M. Caffarelli. Le Corps-Législatif a maintenu la stricte prescription de la loi. L'élection de M. Palluel a été validée.

Cette décision tranche avec raison toutes les difficultés qui pourraient plus tard s'élever dans des circonstances analogues. Elle ferme la porte à tous les malentendus comme à tous les faux-fuyants. Il demeure bien entendu que tout candidat qui aspire à l'honneur de représenter son pays doit d'abord faire acte de soumission à la constitution qui le régit et au souverain qui le gouverne.

La seconde partie de cette séance a été consacrée à la discussion du projet de loi relatif à un appel de 100,000 hommes sur la classe de 1862.

MM. de La Tour et Hénon, quoique se plaçant à des points de vue différents, demandent sur cet appel une réduction de 20,000 hommes.

Pour soutenir cette opinion, M. de La Tour se base sur l'attitude pacifique des puissances; M. Hénon, sur l'intérêt qu'il y aurait à conserver des bras au travail.

Le contingent annuel de 100 mille hommes est tous les ans soumis à une discussion dont les arguments sont bien connus, et, pour cette raison, ordinairement abrégés. Cette année, le débat s'est un peu plus animé; il y a eu même un moment où, par une tangente inopportune, il se lançait de nouveau dans la question italienne.

L'honorable rapporteur, M. Nogent Saint-Laurens, a réduit par quelques chiffres la question à ses véritables termes. L'appel de 100,000 hommes s'est ainsi décomposé en 1861: en défalquant les exonérés et la réserve, 34,951 hommes ont rejoint les drapeaux; c'est moins d'un homme par commune.

Quant au sacrifice d'argent imposé au budget, il est reconnu que l'armée peut être de 400 mille hommes sur le pied de paix. Ce n'est pas à dire qu'il ne faille chercher à réduire ce chiffre autant qu'on le pourra. C'est à quoi travaille le gouvernement de l'Empereur; mais il ne faut pas que des économies malentendues affaiblissent les éléments de force et de grandeur que nous devons à notre magnifique armée.

La chambre s'est associée à ces considérations et a voté le projet de loi à l'unanimité moins 9 voix.

(Le Pays.)

Les nouvelles reçues de la Vera-Cruz vont jusqu'au 30 mars. Elles sont d'une nature très-satisfaisante. La santé de nos troupes est excellente et le général de Lorencez ainsi que l'amiral Jurien de la Gravière sont dans une complète entente.

D'après diverses versions les plénipotentiaires du président Juárez ayant élevé des prétentions inqualifiables, les conférences auraient été rompues le 19 mars, et le corps expéditionnaire français, conformément à l'article 5 de la convention, aurait quitté Tehuacan pour revenir en arrière de Passancho sur la route de la Vera-Cruz. Le nouveau point de concentration, choisi par le commandant en chef, serait Chiquitruite, à environ 75 kilomètres de la mer. Enfin le général de Lorencez devait s'arrêter trois jours à Puebla et

arriver à Mexico le 1<sup>er</sup> ou le 2 mai au plus tard. — Havas.

Un télégramme de Constantinople, du 23 avril, porte que le sultan est de retour depuis lundi de son excursion en Asie. A Brousse, Sa Hautesse a donné 25,000 piastres pour la reconstruction de l'église grecque. Une exposition des produits du sol et de l'industrie de la province a eu lieu dans cette ville. Le sultan a distribué des récompenses aux exposants. Sa Hautesse a décoré le Mulfti, l'archevêque grec et un grand nombre de notables musulmans et chrétiens. Pour la première fois, trois Arméniens unis, trois non unis et trois grecs ont été nommés Capoudja Bachi. Le sultan a de plus ordonné que les personnes qui feront de nouvelles plantations de mûriers seront exemptes de la dime pendant trois ans. Les arriérés d'appointements dus aux fonctionnaires ont été réglés samedi avec des bons payables en 8 ans et portant intérêt à 12 0/0. — Havas.

Marseille, 30 avril. — Beyrouth, 15 avril. — La question de l'indemnité n'est pas encore résolue. — Les mûriers sont beaux et on espère une bonne récolte de vers à soie.

Alep, 12 avril. — Les récoltes sont magnifiques malgré l'apparition des sauterelles sur les bords de l'Euphrate.

Alexandrette, 16 avril. — Les missionnaires anglais et américains font une propagande active dans ces contrées.

Smyrne, 22 avril. — La corvette française l'Éuménide, et le Pélican sont arrivés ici. Le pacha gouverneur ne voulait pas laisser débarquer les insurgés de Nauplie; mais il a cependant autorisé leur internement au Lazaret en attendant de nouveaux ordres. — Havas.

On mande de Varsovie, le 29 avril :

Aujourd'hui, jour de la naissance de l'empereur, une large amnistie vient d'être promulguée. Elle comprend 89 grâces pleines et entières et 14 réductions de peines. Le chanoine Bialobrzski,

## FABRIQUETON

## LES MISÈRES DE CATHERINE.

(Suite.)

III.

A l'arrivée à Londres, Bilpoor, glissa entre les doigts de Catherine une adresse où elle devait aller se loger. Quant à lui, il disparut sans avoir prononcé un mot.

Ce logement indiqués était une espèce de taudis dans la Cité. L'hôte, qui avait été prévenu de la venue de Catherine, annonça à la malheureuse femme que toutes ses dépenses et celles de son enfant avaient été payées à l'avance pour six semaines. Catherine examina en frémissant ce réduit ignoble, et le grabat où elle devait attendre avec courage que Bilpoor réalisât la parole qu'il lui avait donnée, de la mettre à même de subvenir aux besoins de son pauvre enfant. Elle se résigna. Comme elle ne voulait rien tenir de la générosité de cet homme, il était impossible qu'elle fût servie plus complètement à souhait qu'elle ne l'était dans la misérable condition où il la mettait. Un moment Catherine eut la pensée d'interroger l'hôte sur les instructions que Bilpoor pouvait lui avoir données à son égard; mais sa fierté lui commanda de n'en rien faire. Un mot passerait peut-être pour une indiscretion et causerait la ruine de son enfant, ou pour une réclamation, et alors elle abdiquerait cette dignité

qu'elle entendait conserver vis-à-vis de Bilpoor.

Je n'affirmerais pas que cette femme eût jamais été aimée comme elle avait cru l'être; mais à coup sûr elle avait aimé jusqu'au dévouement le plus sublime l'homme qui l'avait jetée dans l'abjection.

Catherine Skelton, cette même Catherine aujourd'hui réduite en cette misérable situation, était la fille d'un riche négociant de Calcutta. Lors d'un voyage de retour dans l'Inde, elle avait rencontré à bord Bilpoor, pauvre jeune homme s'en allant chercher honnêtement fortune au loin, intelligent, plein de bonne volonté, et ce que l'on n'aurait jamais soupçonné d'après ce que nous savons de lui jusqu'à présent, plein de poésie. Catherine s'éprit de William Bilpoor, et l'épousa contre la volonté de son père. Il ne lui coûtait pas de faire le bonheur d'un homme à qui il ne manquait, avait-elle cru, que l'affection d'une femme et l'argent nécessaire, pour devenir un grand homme. M. Thomas Skelton avait autrement jugé Bilpoor. Le manque de fortune et le désir de mériter une femme aimée en eussent fait peut-être le contraire de ce que firent de lui la jouissance de l'argent et la conquête trop facile d'un amour qui lui ouvrit les bras. L'homme courageux au travail devint un lâche dissipateur, l'homme amoureux un bas libertin.

Catherine avait espéré de ramener son mari. M. Thomas Skelton n'y eut aucune confiance; il fit partir Bilpoor pour l'Angleterre comme un remède sur l'efficacité duquel il doutait cependant. Catherine ne put pas sup-

porter cette séparation; mère depuis deux mois à peine elle s'embarqua clandestinement avec son fils et arriva en Angleterre où elle trouva son mari noyé dans la débauche. Elle lui proposa de lui faire partager son courage à elle, se sentant assez forte pour prendre la moitié de sa misère à lui, et de se refaire une existence. Bilpoor feignit d'y consentir; mais au lieu de cette moitié de courage que sa femme lui offrait de prendre, il lui prit la moitié des bijoux et de l'argent qu'elle avait rapportés de la maison paternelle, et ne reparut plus que de loin en loin chez elle.

De ce jour, Catherine voua à cet homme un profond mépris, dont rien au monde ne pouvait plus adoucir l'amertume. Elle abdiqua ce nom odieux qu'elle avait été si amoureuxment ambitieuse de porter; et sans se rendre compte de l'importance de son action, elle le retira à son fils. William Bilpoor ne fut plus désormais que William Skelton dans le petit cottage de Guernsey, où Catherine s'était retirée, perdue dans la solitude des arbres, et où elle épuisa une à une, dans une misère noblement portée, jusqu'à sa dernière ressource, jusqu'à son dernier schilling. Elle avait écrit à son père, non afin de demander grâce, elle était trop fière pour cela, mais afin d'exposer franchement sa pauvreté, son délabrement, en réclamant des secours qui lui aidassent à faire vivre son enfant, à l'élever. Thomas Skelton, non moins fier que sa fille, et plus irrité qu'elle, n'avait pas même répondu. Catherine portait le poids de ses fautes, elle s'y



le pasteur Otte, le cordonnier Hispanski, le négociant Schlenker et le photographe Bayer sont complètement grâciés. Pour venir en aide à la classe pauvre, l'empereur a libéré les ouvriers, les journaliers et les domestiques de l'impôt dit classique pour 1862, ainsi que de l'arriéré de cet impôt. — Havas.

Nous avons reçu de Naples plusieurs dépêches du 29 et du 30 avril. Toutes s'accordent à constater l'accueil enthousiaste que la population de cette ville fait en ce moment au roi Victor-Emmanuel. A la représentation de gala qui a eu lieu le 29, au théâtre San-Carlo, le roi a été plusieurs fois acclamé par plus de deux mille voix qui remplissaient de leurs cris cette vaste salle.

Avant de se rendre au théâtre, il y avait eu un grand dîner à la cour, auquel avaient été invités l'ambassadeur de France, les amiraux et les états-majors des escadres anglaise et française.

Les mêmes personnages se sont rendus au théâtre avec Sa Majesté et ont assisté, dans la loge royale, à la représentation.

Le roi était entouré de tous les ministres qui l'ont accompagné à Naples. Après Sa Majesté, les personnes qui ont fixé le plus particulièrement l'attention des spectateurs étaient MM. Rattazzi et Benedetti. On a remarqué que notre ambassadeur s'est longuement entretenu avec M. Rattazzi, dont l'influence politique est aujourd'hui prépondérante en Italie.

A la date du 30, on savait déjà à Naples que le général de Goyon venait d'être autorisé à quitter Rome. Cette nouvelle, diversement commentée, y a produit une grande impression. (Pays.)

Naples, 1<sup>er</sup> mai. — Le roi reçoit de nouvelles ovations chaque fois qu'il paraît en public. S. M. ira la semaine prochaine à Palerme.

On mande de Turin, le 1<sup>er</sup> mai :

Les détails donnés par les journaux de Milan sur la conspiration d'anciens soldats napolitains sont très-exagérés. Cette affaire n'a pas d'importance.

La *Monarchia Nazionale* annonce que les princes royaux entreprendront un voyage dans le courant de mai. Ils doivent visiter la Sardaigne, Naples, la Sicile, Constantinople, la Syrie et l'Egypte.

Le télégraphe de Rome annonce que, le 1<sup>er</sup> mai, le roi, la reine de Naples, et toute la famille royale sont allés à Porto-d'Anzio où ils ont dîné avec le Pape. — Le soir ils sont rentrés à Rome. — Le Pape est attendu à Rome samedi prochain. — Havas.

Dans la chambre des communes, le 29 avril, M. Layard annonce que le consul anglais à Séville a été obligé par les autorités espagnoles de suspendre la célébration du culte protestant dans la chapelle du consulat. Le ministre anglais, à Madrid, a protesté.

Les ambassadeurs japonais sont arrivés le 30 avril, à midi, à Douvres. Ils ont été reçus par la corporation municipale qui leur a présenté une adresse. Après avoir dîné à l'hôtel, ils sont partis pour Londres.

Londres, 1<sup>er</sup> mai. — L'ouverture de l'exposition internationale a été splendide. Un grand nombre de membres de la noblesse, des notabilités de toutes sortes et les commissaires étrangers faisaient partie du cortège. Les compositions de Meyerbeer, Anber et Bennets ont été accueillies avec enthousiasme; les maisons sont pavoisées dans les principales rues. Une foule immense circule dans la ville. — Havas.

Le sénat espagnol a voté la loi qui autorise les compagnies et sociétés françaises à exercer des droits judiciaires en Espagne. — Havas.

Une dépêche de Lisbonne, du 30 avril, annonce qu'une émeute sérieuse a éclaté près d'Oporto, par suite des nouvelles taxes. Trois cents hommes armés ont attaqué la maison du percepteur et brûlé ses papiers. L'ordre a été rétabli. — Havas.

On mande de Vienne, le 1<sup>er</sup> mai. — M. de Schmerling a déclaré à la chambre des députés, d'après les ordres de l'empereur, que la promesse ministérielle du 2 septembre 1861 relative à la responsabilité des ministres devant le parlement, avait été faite conformément aux intentions de S. M. qui a autorisé le ministère à prendre l'initiative d'un projet de loi établissant la responsabilité ministérielle. Cette déclaration a été accueillie par les acclamations de la chambre. — Havas.

Nous recevons de Carlsruhe, le 29 avril, la dépêche suivante :

La Chambre des députés s'est prononcée aujourd'hui à l'unanimité pour le rétablissement de la loi électorale de 1849 dans la Hesse-Electorale.

Le ministre des finances a déclaré que le gouvernement n'avait pas encore pris de décision définitive au sujet du traité de commerce franco-prussien, mais qu'il présenterait plus tard un projet de loi *ad hoc*.

Les personnes bien informées, dit une dépêche de Hanovre, du 30 avril, considèrent l'adhésion du Hanovre au traité de commerce franco-prussien comme assurée. Quelques difficultés matérielles d'un ordre secondaire, auraient été aplanies.

Cassel, 29 avril. — Le *Bulletin des lois* publie un rescrit de l'électeur de Hesse, en date du 26 avril, ordonnant qu'il soit procédé aux élections d'après la loi électorale de 1860. Tout citoyen qui voudra prendre part aux élections, soit comme électeur, soit comme candidat, devra déclarer au procès-verbal qu'il reconnaît la constitution de 1860. Les commissaires, chargés de présider aux opérations électorales, qui contreviendront à cette disposition, seront passibles d'une amende de 30 à 50 thalers. — Havas.

Nous recevons des nouvelles suivantes de New-York, du 19 avril :

Les troupes fédérales ont attaqué ce soir les forts Jackson et Philips qui défendent les approches de la Nouvelle-Orléans. — Le général Beauregard annonce dans le *Richmond-Despatch* qu'il est retranché à Corinth et qu'il est prêt à repousser toute attaque des fédéraux. Les confédérés

ont tenté une sortie à Yorktown, en essayant de tourner le flanc gauche des fédéraux.

Le rapport du général Mac-Clellan, parvenu par le télégraphe, constate que les confédérés ont été repoussés et que les canonnières fédérales ont bombardé Yorktown sans effet. — Les rapports fédéraux confirment la prise du fort Palaski, où l'on a trouvé 47 canons et une grande quantité de munitions. Le bombardement a duré trente heures; il y a eu un tué et trois blessés de chaque côté.

Le *Day-Book* de Norfolk attribue une grande importance à la visite de M. Mercier à Richmond. — Havas.

Le *Journal des débats* attache une grande importance à la dépêche de Bombay annonçant que les Perses ont occupé Hérat et menacent Candahar, d'où il s'en suit que les Afghans ont réclamé le secours de l'Angleterre.

« Nos lecteurs se rappellent sans doute, écrit M. Weiss, que c'est à la suite de précédentes tentatives de la Perse, pour occuper Hérat, que des hostilités ont éclaté en 1856 entre le Schah et la reine d'Angleterre. Les démêlés des deux puissances se sont terminés par le traité signé à Paris le 4 mars 1857. La Perse a promis par cette convention de n'intervenir d'aucune façon, directe ou indirecte, dans les affaires de l'Afghanistan. Une occupation d'Hérat, sans le consentement de l'Angleterre, constituerait une violation flagrante des engagements pris par la Perse. »

Aussi les *Débats* estiment ils qu'il convient d'attendre de plus amples renseignements.

#### LES AMBASSADES AU JAPON.

L'an 1680, Jacob de Meurs, éditeur à Amsterdam, publia en français un grand in-folio dédié à Louis XIV, sous ce titre : *Ambassades mémorables de la Compagnie des Indes orientales des provinces unies vers les empereurs du Japon*; et il donna les raisons suivantes de cette publication :

« Tous conviennent que, dès l'autre siècle, on a découvert le Japon; mais de savoir au vrai quels peuples de l'Europe y ont abordé les premiers, c'est ce qui n'est pas trop facile à préciser. Quelques-uns disent qu'en l'an 1534 la tempête jeta un vaisseau portugais sur les côtes de cet empire. Quoi qu'il en soit, ce que nous savons de plus certain, c'est ce que nous apprennent les ambassades de la Compagnie des Indes orientales des provinces unies aux empereurs du Japon, ambassades qui ne commencèrent qu'après que les Portugais eurent été chassés de ce pays, c'est-à-dire vers 1641. »

Au moment où les Japonais viennent à leur tour vers l'Europe, il nous a semblé curieux de rechercher la manière dont avaient été accueillis ces premières ambassades de l'Europe vers eux.

A cette époque on se demandait encore si le Japon était sur une île, et, d'après le témoignage des Hollandais, l'empereur de ce pays lui-même avait envoyé à plusieurs reprises des expéditions à travers le pays de Jesso pour découvrir l'Europe. Ce pays de Jesso, qui était la contrée du fleuve Amour et la Sibirie orientale, avait vu toutes ces expéditions échouer; car, en se dirigeant cons-

était résignée. Ce ne fut que le lendemain du jour où son dernier penny avait disparu, qu'elle communiqua sa position, ou plutôt la position de son enfant à Bilpoor, lui demandant aide et assistance, mais sous condition qu'aucun lien ne les rapprocherait jamais, qu'aucune générosité n'interviendrait de lui à elle. Catherine demandait de lui trouver à Londres du travail, qu'elle ne pouvait trouver à Guernsey.

On sait le reste.

#### IV.

Ce que le lecteur ne sait pas encore, c'est l'empressement que Bilpoor avait mis à accueillir la démarche de Catherine. Il avait, il faut lui rendre cette justice, parfaitement oublié sa femme, autant que si elle n'avait jamais existé, encore mieux son fils; il ne se souvenait même pas d'avoir un fils. Il est vrai que Bilpoor n'avait pas vu Catherine dans les douleurs de l'enfantement. Qui n'a pas assisté à ce martyre d'une femme, ne sait pas aimer les enfants qu'elle nous donne. Pour Bilpoor l'existence de Catherine et du petit William, subitement révélée en quelque sorte, avait été comme un coup de fortune inattendue, inespérée! Afin de se bien rendre cette circonstance, il faut connaître compte de la conduite de Bilpoor à Londres.

Bilpoor avait fait tous les métiers qui pouvaient servir, ou à peu près, de manteau au désordre de sa vie. Il avait passé par toutes les infamies; il avait descendu un à un

tous les échelons du vice; il avait endossé tous les costumes, pris tous les masques, grâce auxquels il avait dissimulé ses affiliations à des sociétés de faux-monnayeurs, de contrefacteurs des billets de banque, d'esrocs, de filous de bas étage et de voleurs de haute main. Il avait subi toutes les fortunes et des misères de toutes les sortes; c'était un miracle qu'il eut échappé aux agents de la police et aux juges de la cour du roi, au voyage d'Australie ou au chanvre de la potence.

A l'époque où Gates l'avait connu chez le vieux Bailey, clerc rapé, gras, crasseux et rapiécé, Bilpoor subissait une de ces nombreuses métamorphoses qu'il avait déjà traversées. Il n'y était pas demeuré stationnaire. Que le vieux Bailey eût été ou non, comme l'avait défini Bilpoor, un triste et inhabile homme, il n'en est pas moins vrai qu'il ne l'avait quitté que lorsque l'occasion s'offrit de faire mieux ou autrement, en prenant comme couverture le titre d'avocat. C'était uniquement une manière de justifier ses toilettes excentriques, venant de Bond et Regent street, ainsi qu'il affectait d'en prévenir ses interlocuteurs.

Au moment où nous sommes, Bilpoor avait deux cordes à son arc; il consommait le produit d'une traite de mille livres sterling que le vieux Thomas Skelton, attendri, avait envoyée à sa fille et que Bilpoor avait naturellement encaissée. (Il faut dire que Catherine, tout en parlant de sa misère, avait en l'orgueil de ne pas confes-

ser l'état de dégradation où était tombé son mari). En second lieu, Bilpoor était affilié à une société de voleurs de billets de Banque qui paraissait faire d'autant mieux ses affaires qu'elle ne reculait devant aucun crime pour arriver à ses fins.

Nous ajouterons que, dans une lettre postérieure à l'envoi de la traite, le vieux Thomas Skelton, tout à fait vaincu, avait annoncé son prochain départ de Calcutta et son vif désir d'embrasser sa fille à qui il demandait pardon de la misère qu'elle avait supportée par sa faute. Cette lettre, par une singulière coïncidence, était arrivée en même temps que la démarche de Catherine auprès de son mari. C'avait été là pour Bilpoor un motif deux fois puissant de consentir au séjour de sa femme à Londres. Nous verrons tout-à-l'heure tout ce qu'il en espérait.

Il n'avait laissé ignorer cette double circonstance ni à ses complices, ni à l'hôte chez qui il avait logé Catherine et son enfant. C'était à quoi ces deux pauvres êtres devaient sans doute l'espèce de considération relative dont ils furent entourés en ce misérable logis.

#### V.

Depuis quinze jours qu'elle était arrivée à Londres, Catherine n'avait aperçu son mari que deux fois. Ces entrevues avaient été, comme celle sur le quai d'embarquement à Guernsey, brèves, tout-à-fait cérémonieuses, très-dignes du côté de la femme, lâches du côté de Bil-



amment vers l'occident, les voyageurs s'enfonçaient de plus en plus dans les steppes dont cette partie de l'Asie est couverte, et en effet ces indigènes qu'ils décrivent sont entièrement semblables aux Tartares actuels.

La situation des Hollandais au Japon n'était rien moins que tolérable, car voici comment ils décrivent leur factorerie: « Notre lieu de résidence est la petite île de Firando où les bâtiments sont fort mal à l'abri. Notre magasin est tout de bois et consiste en quatre grands appartements, cinq chambres outre la cuisine, le lieu pour la provision des vivres et quelques autres petits réduits. Il est sur le port et fort ruiné, de sorte que les marchandises n'y sont en sûreté ni de la pluie ni des voleurs. » C'est pourquoi la Compagnie fut obligée en 1640 d'en faire construire un en pierre; mais cela déplut à l'empereur du Japon, qui craignit qu'il ne pût servir de fort un jour aux Européens, et il contraignit les Hollandais de se retirer à Nagasaki. Ce fut donc à Nagasaki que les ambassadeurs que les Hollandais envoyaient à l'empereur du Japon abordèrent et de là ils allèrent à la ville de Yeddo, lieu de résidence du prince.

Cette ambassade mit long-temps à arriver; elle prit part, sur la route, à nombre d'escarmouches que les Hollandais, à Batavia et à Formose, livraient aux indigènes, et le principal ambassadeur mourut en route. Le sieur André Frizius, marchand au service de la Compagnie, devint par là chef de l'ambassade. Ce qui peint admirablement l'état de la navigation à cette époque, c'est qu'arrivé devant Nagasaki, ils doutèrent long-temps du lieu où ils se trouvaient, interrogeant vainement les caboteurs indigènes dont ils ignoraient la langue.

Après de grands préparatifs, les ambassadeurs partirent donc pour Yeddo le 25 novembre 1649, avec vingt Hollandais et une suite japonaise. Le 19 décembre ils arrivèrent à Ossaka, où ce qu'ils appellent un *fibot de plaisance* vint les prendre. Ils donnent dans leur relation le dessin de ce fibot, qui est en tout semblable aux jonques actuelles. Les Japonais y sont représentés armés d'arquebuses. Ces bâtiments ont à la poupe le singulier ornement d'un grand miroir. Les Hollandais avaient déjà fait à leur compte 220 lieues depuis Nagasaki.

A Ossaka, ils étaient l'objet d'une curiosité générale qui ne fut pas sans péril; car, disent-ils naïvement, le bruit courait que nous n'étions pas faits comme les Japonais, et la populace voulait nous ôter nos vêtements. Ossaka était une très-grande et très-importante ville.

Après un certain nombre de déboires, les ambassadeurs reprirent leur voyage; il leur restait 134 lieues à parcourir pour arriver à Yeddo, car de Nagasaki à cette capitale, on compte en tout 555 lieues d'Europe. Tantôt à cheval, tantôt en palanquin, mais surtout en bateau, à cause des nombreux canaux qui sillonnent le pays, MM. Frizius et Bœdhorst franchirent cet espace, parcourant tour à tour les principales villes du Japon. Rien n'est plus intéressant que la relation qu'ils ont donnée de toutes les choses qu'ils ont vues. Le texte, accompagné de planches et de dessins fort curieux, rapporte tour à tour des détails sur l'état politique, religieux et social du pays, qui, pour

la plupart, ont été reconnus exacts par M. Alcock et les ministres européens qui ont écrit des relations récentes sur ce pays. Nous avons donné dans le *Moniteur* les principaux traits du caractère de ce peuple, et il est facile de reconnaître que, sous le rapport de l'immuabilité des institutions et des coutumes, les Japonais sont bien les cousins des Chinois.

MM. Frizius et Bœdhorst n'atteignirent Yeddo que dans les premiers jours de décembre; mais ce fut là que pour eux commencèrent les véritables épreuves. La cour de Yeddo voulait montrer à ces envoyés européens le peu de cas qu'elle faisait d'eux et le grand cas qu'elle faisait d'elle. Il leur fallut attendre jusqu'au 20 janvier 1650 pour obtenir leur audience. Le jour fixé parut enfin. On les mena au bain, parce qu'il n'était pas permis de paraître devant l'empereur sans s'être purifié. On les assujettit à une foule de formalités; on changea leurs chapeaux, leurs toilettes; on leur fit envelopper leurs présents dans des formes consacrées; puis, toute cette comédie jouée, on vint les avertir que l'empereur était indisposé et ne pouvait les recevoir.

Cette première insolence ne tarda pas à être suivie d'une seconde plus forte; car on leur déclara qu'il fallait s'armer de patience, parce que leur seconde audience pourrait sans doute se faire attendre long-temps, peut-être deux mois. Ce fut, en effet, là le terme qu'on leur imposa; mais après ces deux mois d'abnégation, ils ne virent même pas l'empereur. On daigna leur dire qu'il était toujours souffrant et que son fils et les ministres pourraient seuls les recevoir. Il fallait s'y résigner, MM. Frizius et Bœdhorst n'étaient pas venus si loin pour ne voir personne.

Le 9 avril 1650 enfin, on les conduisit au palais avec une certaine pompe, et là, après leur avoir fait traverser une suite de salles magnifiques, on les fit attendre encore une heure et demie. Après cela, on les introduisit successivement et séparément auprès des ministres, puis auprès du fils de l'empereur; ils offrirent leurs présents. L'audience dura à peine quelques secondes, enfin le 16 avril on les renvoya comme ils étaient venus, et il retournèrent à Nagasaki par le même chemin et avec les mêmes traverses.

Tel est le compte-rendu officiel de la première ambassade européenne à qui l'entrée du Japon ait été permise. (*Moniteur.*)

#### FAITS DIVERS

Les nouvelles que nous recevons de Londres sur l'exposition universelle, témoignent de l'extrême activité avec laquelle on achève les préparatifs d'inauguration. Comme toujours, le désordre a été grand dans cette mêlée de la dernière heure, et certains pessimistes vont jusqu'à croire que tous les produits ne sauraient être complètement rangés avant le mois de juin; mais l'industrie, aujourd'hui, est habituée à faire des miracles. Parmi les objets que les curieux peuvent déjà aborder, on remarque surtout un modèle du dôme de Milan, reproduisant avec une fidélité inouïe toutes les statues, au nombre de mille, dit-on, et les moindres figurines qui décorent

poor qui s'était gardé, bien entendu, de parler de l'argent et du projet de voyage du vieux Thomas Skelton.

Quant aux promesses de travail qu'il lui avait faites, Catherine n'en voyant point venir la réalisation avait, à force de démarches et d'efforts, obtenu elle-même quelques grossières coutures qui l'avaient aidée à pouvoir atteindre au-delà des six semaines que Bilpoor avait marquées pour terme à ses avances. Celui-ci avait bien offert de l'argent à Catherine, mais Catherine l'avait fièrement repoussé.

— Tant que je ne saurai pas, lui dit-elle, la source d'où vient votre fortune actuelle, jamais je ne m'avilirai jusqu'à recevoir un schilling de vous. Je vous ai demandé du travail pour faire vivre mon enfant, vous m'avez promis du travail, donnez-moi du travail. Le pain qui vient par là n'est jamais amer.

Bilpoor, lors de la seconde entrevue avec sa femme, avait exprimé timidement le désir d'emmener son fils dont « c'est son devoir d'assurer le sort, » disait-il. Catherine, à ces mots, avait bondi comme une lionne, et entourant le petit William de ses bras, elle le serra contre son cœur à l'étouffer.

— Vous nous tuerez ensemble, si vous voulez, dit-elle; mais quant à me prendre mon William, oh! je vous en défie bien!

— Mon Dieu, calmez-vous, Catherine; je ne songe nullement à vous enlever votre enfant. Je vous faisais une

proposition très-naturelle; elle ne vous agréait pas, n'en parlons plus.

Quoi que eût dit son mari pour paraître la rassurer, Catherine avait été frappée de cette prétention de Bilpoor à avoir William. De sombres pressentiments l'assaillirent; il lui sembla qu'elle devait, désormais, doubler de précautions, de soins et de surveillance autour de ce petit être en qui se résümait toute sa vie.

Le plan de Bilpoor était bien arrêté. Il avait peu espéré qu'on lui céderait l'enfant de bonne grâce; aussi, le refus essuyé, il lui restait à tenter d'enlever William à sa mère. Il voulait se servir de ce pauvre enfant comme d'un marche-pied naturel à la fortune, en prévision de la prochaine arrivée de Thomas Skelton. Une fois en possession de l'enfant, il devait avertir Catherine de la présence de son père à Londres, et il était sûr ainsi que le vieux négociant, qui s'envenait apportant le pardon à sa fille, n'hésiterait pas à donner toutes les sommes que l'on demanderait pour la rançon du petit William. Bien entendu que Bilpoor devait, pour l'exécution de ce rapt, s'appuyer sur le concours de ses associés.

Tels étaient le calcul et les espérances qui l'avaient décidé à ce montrer si facilement accessible aux démarches que Catherine avait faites auprès de lui, du fond de sa retraite de Guernsey.

(La suite au prochain numéro.)

cette célèbre basilique. C'est un chef-d'œuvre d'adresse et de patience, dit-on. Le modèle a sept pieds de haut et a nécessité 22 ans de travail.

— Le grand dîner et la soirée donnés mercredi par S. A. I. la princesse Matilde à la reine de Hollande, ont été magnifiques. Le plus haut monde de la société parisienne, la diplomatie, les dignitaires, l'aristocratie des arts y étaient dignement représentés. La fête a été particulièrement admirée par la reine qui en a loué à plusieurs reprises la splendide ordonnance avec toute l'effusion de son cœur et de son esprit artiste. Aussi a-t-elle félicité et remercié à la fois S. A. I. du charme particulier qu'elle savait donner à son hospitalité.

— Un public nombreux s'est porté jeudi au Palais de l'industrie pour visiter les salles affectées aux magnifiques collections du musée Napoléon III. Les statues antiques, les bronzes étrusques et romains, les montres renfermant les bijoux antiques, les salles contenant les vases peints, les majoliques, les faïences attiraient surtout l'attention des visiteurs. Quoique l'entrée du Palais soit gratuite, on passait par les tourniquets afin d'évaluer le nombre des curieux. Il était déjà de 7,000, deux heures après l'ouverture.

#### CHRONIQUE LOCALE.

Le mois de Marie a été brillamment inauguré dans notre ville. Sans parler des préparatifs qui se font de tous côtés pour décorer les autels, une société d'amateurs et d'artistes s'est formée et a chanté jeudi soir, au salut, à Saint-Nicolas, plusieurs morceaux avec beaucoup de précision et d'ensemble.

Cette société ne s'en tiendra pas là. On nous promet encore d'autres saluts en musique.

Le même soir, M. le Général commandant l'École a fait exécuter sur la place de la Bilange, par la musique militaire, de belles symphonies. On sait avec quelle habileté les jeunes élèves de M. Brick, interprètent les compositions de nos grands artistes. La foule était, comme toujours, nombreuse et très-serrée sur la place. Elle a accompagné la musique jusqu'à sa rentrée à l'École.

Pour chronique locale et faits divers: P. GODET.

#### DERNIÈRES NOUVELLES.

Marseille, 2 mai. — Les lettres de Naples du 29 avril constatent que parmi les manifestations imposantes qui se sont produites, celles du clergé se sont fait remarquer par leur enthousiasme.

Des lettres de Rome du 29 annoncent que l'on craignait une manifestation à Civita Vecchia lors du passage en vue de la côte de l'escadre royale italienne, la police avait pris des mesures.

De nouveaux engagements ont eu lieu sur la frontière entre les Piémontais et les bourbonniens. Les Français écrouent journellement des prisonniers au fort Saint-Ange et à Veroli; ils exercent une surveillance active.

Turin, 2 mai. — Hier, dans l'après-midi, six voleurs armés de pistolets et de poignards se sont introduits chez un de principaux banquiers de Gènes.

Après avoir garrotté les employés, ils vidèrent la caisse et emportèrent ce qu'elle contenait, c'est-à-dire 800,000 francs en effets de commerce et en argent. La police est sur les traces des voleurs.

Le *Salut Public* annonce que le maréchal Niel ira à Rome et cumulerait les pouvoirs diplomatiques et militaires.

Il chercherait à concilier la protection due au Saint-Siège avec les droits des Italiens.

Southampton, 2 mai. — Le paquebot apporte des nouvelles de Lisbonne du 27 avril: il était question de la formation d'un nouveau ministère par le comte d'Avila et le maréchal Saldanha. — Havas.

M. MÉRIGOT, chirurgien-dentiste à Angers, rue Milton, 7, sera à Saumur, Hôtel BUDAN, appartement n° 16, le 8, le 9, le 10 et le 11 du mois de mai prochain. (220)

#### Tribunal de Commerce de Saumur.

##### FAILLITE MÉTIVIER.

Les créanciers de la faillite du sieur Métivier-Lavigne, mécanicien à la Croix-Verte, près Saumur, sont invités à se présenter, le jeudi 8 mai courant, à neuf heures du matin, à l'effet de délibérer sur la formation d'un concordat.

(230)

Le greffier du tribunal, Th. BUSSON.

##### BOURSE DU 1<sup>er</sup> MAI.

5 p. 0/0 sans changement. — Fermé à 70 50  
4 1/2 p. 0/0 hausse 15 cent. — Fermé à 97 75.

##### BOURSE DU 2<sup>ème</sup> MAI.

5 p. 0/0 hausse 25 cent. — Fermé à 70 75.  
4 1/2 p. 0/0 baisse 05 cent. — Fermé à 97 70.

P. GODET, propriétaire-gérant.



**ANNONCES LEGALES.**

La publication légale des actes de société est obligatoire pour l'année 1862, savoir :

Pour l'arrondissement de Saumur, dans l'*Echo Saumurois* ou le *Courrier de Saumur*.

Etude de M<sup>e</sup> HENRI PLÉ, commissaire-priseur à Saumur.

**VENTE MOBILIÈRE**

POUR CAUSE DE DÉPART.

Le lundi 12 mai 1862, à midi, et jours suivants, il sera procédé, par le ministère de M<sup>e</sup> HENRI PLÉ, commissaire-priseur, chez M. Kabis, ex-capitaine à l'École impériale, à Saumur, rue d'Orléans, à la vente publique aux enchères de son mobilier.

Il sera vendu :

Un très-bel ameublement de salon, étagères, table de salon, pendules, candélabres, flambeaux, lampes, objets d'étagères, très-belles glaces ovales avec frontons, glace bisotée et découpée, tables à jeu, tables de toilette, tables à ouvrage, table de salle à manger avec rallonges, étagères et chaises, fauteuils, chauffeuses et chaises garnies, lits, couettes, matelas, secrétaires, commodes, bureaux, très-beaux rideaux en damas et autres, porcelaines, cristaux, bons vins de Bordeaux, Champagne et autres, bouteilles vides et quantité d'autres bons objets.

On paiera comptant, plus 5 p. 0/0.

Etude de M<sup>e</sup> BAGUENIER-DESORMEAUX, notaire à Maulévrier.

**A VENDRE**

A L'AMIABLE

Ensemble ou séparément, En l'étude et par le ministère de M<sup>e</sup> BAGUENIER-DESORMEAUX, notaire à Maulévrier,

**CINQ BELLES MÉTAIRIES**

Situées commune des Cerqueux-de-Maulévrier, contenant ensemble 186 hect. 20 a. 75 c.,

Savoir :

1<sup>o</sup> La Grande-Fouche. H. A. C. 48 41 11

2<sup>o</sup> La Petite-Fouche. 35 54 45

Ces deux métrairies affermées au sieur Pierre Michel.

3<sup>o</sup> La Grande-Troche, affermée aux sieurs Michel et Bremond. 38 54 90

4<sup>o</sup> La Petite-Troche, affermée aux sieurs Moreau frères. 32 24 55

5<sup>o</sup> Les Poizats, affermée aux sieurs Barbault et Fournier. 31 45 72

Ces métrairies, situées dans les meilleurs fonds du pays, sont susceptibles de grandes améliorations.

S'adresser, pour voir les lieux, aux fermiers, et, pour les conditions de la vente et pour traiter, audit M<sup>e</sup> BAGUENIER-DESORMEAUX, notaire.

**A VENDRE**

Pour cause de décès

**UNE PHARMACIE**

à Saumur.

S'adresser au bureau du journal.

**REMISE ET ÉCURIE,**

Rue Pavée,

**A LOUER**

Pour la St-Jean prochaine.

S'adresser à M. DE LA MARTINIÈRE. (228)

**A CEDER**

UN MAGASIN DE MERCERIE EN GROS, Situé à Saumur.

S'adresser au bureau du journal.

Etude de M<sup>e</sup> CLOUARD, notaire à Saumur.

**A VENDRE**

UNE MAISON, située à Saumur, rue Pavée, n<sup>o</sup> 5, avec cour, pompe, remise, écurie pour 3 chevaux, cuisine et cellier, le tout au rez-de-chaussée;

Salle; salon, vestibules et plusieurs chambres aux 1<sup>er</sup>, 2<sup>o</sup>, et 3<sup>o</sup> étages; greniers sur le tout; terrasse avec tonnelle convertie en zinc.

S'adresser à M<sup>e</sup> SORTANT, ou à M<sup>e</sup> CLOUARD, notaire. (194)

Etude de M<sup>e</sup> LEROUX, notaire.

**A VENDRE**

A L'AMIABLE,

**UNE MAISON,**

Située à Saumur, rue Saint-Nicolas, occupée par M. EGRETTEAU, boulanger.

Appartenant à M. Jean LANIER, marchand de chanvre à Bourgneil. La dite maison composée de bâtiments, cour et jardin.

S'adresser à M<sup>e</sup> LEROUX, notaire à Saumur. (144)

**A VENDRE****OU A LOUER**

Pour la Toussaint 1862.

DIFFÉRENTS

**BIENS IMMEUBLES**

Situés communes de Brain-sur-Allonnes, Saint-Nicolas-de-Bourgueil, Allonnes, et la Breille,

Et consistant en maisons, terres labourables, prés, vignes, taillis, annaies, pâtures et landes.

S'adresser à M. BOULLY, notaire à Brain-sur-Allonnes, ou à M. VIEL-LAMARE, propriétaire à Saint-Sulpice, qui se trouvera à Brain, les 4 et 5 mai 1862. (210)

**A VENDRE****OU A LOUER**

Pour entrer en jouissance de suite ou à la St-Jean prochaine,

**UNE VASTE MAISON**

PROPRE AU COMMERCE,

Contenant de grands magasins, celliers, caves, remises, écurie, cours, etc.

Cette maison, située sur le quai de Limoges, à Saumur, était occupée par M. EDOUARD BOUTET.

Pour visiter la maison, s'adresser, sur les lieux, jusqu'à Noël prochain, et, plus tard, à M. BOUTET-BRUNEAU, rue de la Levée-d'Enceinte, à qui il faudra également s'adresser pour traiter. (583)

**A VENDRE**

A L'AMIABLE,

**100 PIEDS DE CHENE**

De différentes grosseurs, nouvellement abattus,

1,200 COTRETS

Et 1,500 BOURRÉES de BRUYÈRE

Le tout existant dans un bois-taillis,

Situé au canton de Laraye, près Champigny, commune de Souzay.

S'adresser, pour visiter ces bois et bourrées et traiter de gré à gré, à MM. Chatenay et Chevallier, propriétaires à Varrains, qui se trouveront à Champigny, chez M. Contelean, cabaretier, le dimanche 4 mai 1862, à dix heures du matin.

**TERRE DE BRUYÈRE**

première qualité,

**A VENDRE**

SUR ÉCHANTILLON,

Livrable à domicile.

S'adresser à M. DION, à Bourgneil. (229)

**MAISON****A VENDRE OU A LOUER**

Rue de la Tonnelle, n<sup>o</sup> 16.

S'adresser à M. Yvon, entrepreneur des fumiers de l'École. (111)

**A VENDRE****OU A LOUER**

Pour la St-Jean prochaine,

**UNE BELLE MAISON**

Située rue du Temple, n<sup>o</sup> 19,

Composée d'un vestibule, salle à manger, office, cour, écurie, salon, cave, quatre chambres à coucher, cabinets, mansardes et greniers.

S'adresser à M<sup>e</sup> Allain. (216)

**A VENDRE OU A LOUER**

Présentement,

MAISON, rue du Petit-Pré, près de la rue Royale, occupée par M<sup>e</sup> Mazé, aubergiste.

S'adresser à M. BEUROIS, place du Roi-René. (50)

**A VENDRE**

D'OCCASION.

**UNE TRÈS-BELLE CALÈCHE**

Sortie des ateliers d'un des meilleurs carrossiers de Paris.

S'adresser au bureau du journal.

**A CEDER**

Pour cause de santé.

Un FONDS DE POMPIER, bien achalandé; outillage tout nouveau; loyer peu élevé et grandes facilités.

S'adresser à M. JEUNETTE, place de la Bilange.

**AVIS.**

M. JEUNETTE, pompier, désirant se défaire de ses marchandises, livrera à prix de facture toutes les pompes et accessoires qu'il a en magasin. — Cependant il se chargera, comme par le passé, des travaux qu'on voudra bien lui confier.

**MAISON****A LOUER PRÉSENTEMENT**

Située place de l'Hôtel-de-Ville, n<sup>o</sup> 20.

S'adresser à M. COGNARD, sur les Ponts. (626)

**M. GARREAU-MURAY,**

Epicier, rue du Puits-Neuf, à Saumur.

Maison particulièrement recommandée pour l'approvisionnement des spécialités suivantes.

**CAFÉ DES GOURMETS**

Nous prions instamment les consommateurs de ce délicieux café, d'exiger des boîtes portant le titre de Café des Gourmets et la signature « Trebuchin frères. » — Nous désavouons toutes les boîtes de fer-blanc et tous les cafés qui n'auraient pas cette signature et ce titre.

**AVIS IMPORTANT.**

Un demi kilog. CAFÉ DES GOURMETS fait 80 fortes tasses. — C'est donc cinq tasses pour 52 grammes. — Une tasse de notre excellent café ne coûte par conséquent que 5 centimes. Résultats : 1<sup>o</sup> vive et transparente coloration ; 2<sup>o</sup> économie de moitié ; 3<sup>o</sup> qualité hautement supérieure à celle de tous les cafés du commerce; goût exquis; arôme superfin.

**CHOCOLAT DES GOURMETS**

Nous avons fait nos CHOCOLATS pour les TROIS MILLIONS de Gourmets qui, depuis douze ans, sont fidèlement attachés à notre café. — Nos chocolats sont les plus fins, les plus hygiéniques, les plus savoureux. — Nous ne visons pas à faire leur réputation par les moyens factices de la publicité; une seule ambition nous guide : c'est de séduire nos trois millions de clients par la perfection et l'excellence de leurs qualités. Les plus hauts et les plus flatteurs témoignages consolident chaque jour notre succès.

**TAPIOCA DES GOURMETS**

Notre TAPIOCA est garanti pur du Brésil; aucun ne peut rivaliser avec lui par la blancheur, la saveur, la pureté et ses propriétés éminemment nutritives. Les vrais gourmets ne confondent pas notre Tapioca avec une foule de Tapiocas indigènes, de féculé, etc. — Nous déclarons le nôtre pur du Brésil et exempt de toutes pâtes étrangères. — Il est renfermé dans d'élegants cartonnages, très-commodes pour les ménagères. Son prix n'en est pas plus élevé, et sa qualité est à la hauteur de son titre.

Saumur, P. CODET, imprimeur.

**TACHES ET BOUTONS AU VISAGE** Le LAIT ANTÉPHELIQUE détruit ou prévient éphélides (taches de rousseur, son, lentilles, masque de grossesse), hâle, feux, efflorescences, boutons, rugosités, — donne et conserve au visage un teint pur, clair et uni. — Flacon, 5 fr. — Paris, CANDÈS et C<sup>o</sup>, boulevard Saint-Denis, 26. — Saumur, M. BALZEAU-PLISSON, parfumeur. (177)